

Informations Rapides

24 mars 2017 - n° 82
Principaux indicateurs



Comptes nationaux des administrations publiques - Année 2016 (premiers résultats)

**En 2016, le déficit public s'élève à 3,4 % du PIB,
le taux de prélèvements obligatoires diminue de 0,1 point
à 44,3 % du PIB**

Avertissement : chaque année, l'Insee publie fin mars une première évaluation des comptes nationaux des administrations publiques sur l'année écoulée, correspondant à celle utilisée pour notifier la dette et le déficit publics à la Commission européenne. Les données sont susceptibles d'être modifiées à l'occasion de la publication, le 30 mai 2017, du compte de la Nation provisoire 2016.

Le déficit public pour 2016 s'établit à -75,9 milliards d'euros, soit -3,4 % du produit intérieur brut (PIB) après -3,6 % en 2015. En part de PIB, les recettes passent de 53,1 % à 52,8 %. Le poids des dépenses dans le PIB baisse de 0,5 point (de 56,7 % à 56,2 %). Le taux de prélèvements obligatoires diminue de 0,1 point et s'établit à 44,3 % du PIB.

Ratios de finances publiques

(en % du PIB)	2013	2014	2015	2016
Déficit public	-4,0	-3,9	-3,6	-3,4
Dette publique (brute)	92,3	94,9	95,6	96,0
Dette publique nette*	83,5	86,1	86,9	87,5
Recettes publiques	52,9	53,2	53,1	52,8
Dépenses publiques	57,0	57,1	56,7	56,2
Prélèvement obligatoires	44,8	44,6	44,4	44,3
(évolution en %)				
Dépenses publiques	1,6	1,7	1,4	1,1
Dépenses publiques hors charge d'intérêt	2,1	1,9	1,7	1,3
Dépenses publiques hors crédits d'impôt	1,7	1,0	0,9	1,2

* La dette publique nette est égale à la dette publique brute moins les dépôts, les crédits et les titres de créance négociables détenus par les administrations publiques sur les autres secteurs.

Sources : Insee, DGFIP, DGTrésor, notification de mars 2017.

Les dépenses ralentissent (+1,1 % contre +1,4 % en 2015)

L'ensemble des dépenses décélère en 2016 : +1,1 % après +1,4 %. Les dépenses de fonctionnement augmentent de 0,7 % en 2016 (après +1,2 % en 2015). Les consommations intermédiaires ralentissent (+0,2 % après +1,9 %), ainsi que les rémunérations (+0,8 % après +1,0%). La charge d'intérêt de la dette diminue de nouveau nettement (-5,1 % après -4,5 % en 2015) sous l'effet de la baisse des taux d'intérêt.

Les prestations sociales augmentent de 1,8 %, après +1,6 % en 2015. Les prestations en nature accélèrent (+2,8 % après +1,8 %) du fait notamment des

dépenses d'assurance maladie en médicaments et médecine de ville. Les prestations en espèces augmentent de 1,5%, comme en 2015.

Dépenses et recettes des administrations publiques

	2015 Md€	2016 Md€	16/15 (%)
Dépenses de fonctionnement**	399,2	401,9	0,7
dont conso. intermédiaires**	107,2	107,5	0,2
dont rémunérations	281,2	283,6	0,8
Intérêts**	48,6	46,1	-5,1
Prestations sociales	565,9	576,2	1,8
Autres transferts et subventions	151,6	154,7	2,0
Acquisition nette d'actifs non financiers	78,7	78,2	-0,6
dont investissement	76,2	76,1	-0,1
Total des dépenses	1244,0	1257,2	1,1
Ventes et autres recettes	88,3	88,6	0,4
Revenus de la propriété	15,5	15,0	-3,1
Impôts	628,7	638,9	1,6
dont impôts courants sur le revenu et le patrimoine	274,5	276,2	0,6
dont impôts sur les produits et la production	347,5	355,6	2,3
Cotisations sociales effectives	369,9	375,5	1,5
Autres recettes*	62,9	63,3	0,6
Total des recettes	1165,3	1181,3	1,4
Besoin de financement	-78,7	-75,9	

* Y compris cotisations sociales imputées

** Hors correction au titre des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM)

Sources : Insee, DGFIP, DGTrésor, notification de mars 2017.

Les autres transferts et subventions augmentent de 2,0 % après une forte hausse en 2015 (+7,2 %) due à la montée en charge du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE).

Les acquisitions nettes d'actifs non financiers se contractent de 0,6 % en 2016, soit -0,5 Md€, après une forte baisse en 2015 (-4,7 %). La diminution vient principalement de la baisse de l'investissement des administrations publiques locales (-1,4 Md€ après -4,5 Md€ en 2015). À l'inverse, l'investissement de l'État augmente notamment en matériel militaire. Au total les dépenses hors charge d'intérêt augmentent de 1,3 % (après +1,7 % en 2015), plus vite que l'inflation. Les dépenses hors crédits d'impôt (*) augmentent quant à elles de 1,2 % (après +0,9 % en 2015).

Les recettes s'accroissent de 1,4 % après +2,0 % en 2015

L'ensemble des recettes décélèrent en 2016 : +1,4 % après +2,0 %. Les impôts sur le revenu et le patrimoine ralentissent (+0,6% après +1,3 %). Les prélèvements sociaux y compris la contribution sociale généralisée (CSG) bénéficient d'une masse salariale plus dynamique. En revanche, les prélèvements sociaux sur les revenus de placement diminuent en lien avec la baisse des taux d'intérêt et de faibles rendements de l'assurance-vie. L'impôt sur le revenu des personnes physiques augmente de 0,8 Md€ (après +0,5 Md€ en 2015). L'impôt sur les sociétés diminue de 0,5 Md€ en raison de la suppression en 2016 de la contribution exceptionnelle à l'impôt sur les sociétés.

Les impôts sur les produits et la production augmentent de 2,3 % (après +3,1 %). Les rentrées de TVA sont en hausse de 2,5 Md€ (après +3,2 Md€). La taxe intérieure de consommation de produits énergétiques augmente de 1,7 Md€ sous l'effet de la montée en charge de la taxe carbone, les droits de mutation à titre onéreux de 1,0 Md€ et la taxe foncière sur les propriétés bâties de 1,5 Md€. Inversement, la contribution sociale de solidarité des sociétés diminue de 0,8 Md€ par suite du relèvement progressif de l'abattement de cette taxe.

Les cotisations sociales perçues accélèrent (+1,5 % après +1,0 %) sous l'effet d'une masse salariale plus dynamique en 2016. Les cotisations des ménages augmentent de 2,3 % (après +1,7 %) et les cotisations employeurs de 1,1 % (après +0,6 %). Ces dernières sont cependant affectées par la baisse du taux de la cotisation d'allocations familiales pour les salaires compris entre 1,6 et 3,5 Smic.

Capacité (+) ou besoin (-) de financement par sous-secteurs

(en Mds€)

	2013	2014	2015	2016
État	-69,6	-74,6	-71,6	-74,1
Organismes divers d'administration centrale	1,4	2,6	-2,2	-1,9
Adm. publiques locales	-8,3	-4,6	-0,1	3,0
Adm. de sécurité sociale	-8,8	-7,8	-4,7	-2,9

Sources : Insee, DGFIP, DGTrésor, notification de mars 2017.

La réduction du besoin de financement des administrations publiques en 2016 provient des administrations publiques locales et dans une moindre mesure des administrations de sécurité sociale. Quasiment à l'équilibre en 2015, les administrations publiques locales enregistrent un excédent de 3,0 Md€ surtout du fait d'un nouveau recul de leur investissement et d'un ralentissement de leurs

dépenses de fonctionnement. Le déficit des administrations de sécurité sociale se réduit de 1,8 Md€. Leurs recettes sont plus dynamiques en dépit de la baisse du taux de cotisation d'allocations familiales. Leurs dépenses sont abaissées par le transfert de la Cnaf à l'État d'une partie des dépenses d'aides au logement, qui dégrade d'autant le solde de l'État.

Le déficit de l'État se dégrade de 2,5 Md€ et celui des organismes divers d'administration centrale s'améliore de 0,3 Md€. La budgétisation de la contribution au service public de l'électricité (CSPE) rehausse fortement les dépenses et les recettes de l'État et abaisse celles des Odac.

La dette au sens de Maastricht augmente de 0,4 point de PIB

Fin 2016, la dette des administrations publiques (dette brute consolidée en valeur nominale) s'élève à 2 147,2 Md€. Elle s'accroît de 49,2 Md€ en 2016, après +60,2 Md€ en 2015. Elle atteint 96,0 % du PIB fin 2016, après 95,6 % fin 2015, soit +0,4 point. La hausse de la dette publique nette est du même ordre : elle s'établit à 87,5 % du PIB, après 86,9 % en 2015.

La contribution de l'État à la dette publique s'accroît de 48,6 Md€, une variation plus faible que son besoin de financement (-74,1 Md€) qui s'explique notamment par un montant élevé de primes à l'émission en 2016. La dette des organismes divers d'administration centrale diminue de 6,9 Md€ dont 4,8 Md€ correspondent à la rebudgétisation de la CSPE et au transfert à l'État de la dette accumulée vis-à-vis d'EDF.

La contribution des administrations publiques locales à la dette atteint 199,6 Md€ fin 2016 contre 196,7 Md€ fin 2015, soit une hausse de 2,9 Md€, malgré une capacité de financement de 3,0 Md€. Les collectivités locales ont notamment accru leurs placements de 3,9 Md€ sous forme de dépôts au Trésor.

La contribution des administrations de sécurité sociale à la dette publique augmente de 4,6 Md€ pour s'établir à 225,0 Md€ fin 2016.

La dette publique (Maastricht) et la dette nette

(en Md€)

	Dette publique		Dette nette	
	2015	2016	2015	2016
Ensemble	2098,0	2147,2	1906,6	1957,3
dont				
État	1661,3	1709,9	1556,0	1607,9
Organismes divers				
d'administration centrale	19,6	12,7	2,7	-1,4
Adm. publiques locales	196,7	199,6	184,7	187,4
Adm. de sécurité sociale	220,4	225,0	163,2	163,4

Sources : Insee, DGFIP, DGTrésor, notification de mars 2017.

Pour en savoir plus :

(*) Pour plus d'informations sur le traitement des crédits d'impôts en comptabilité nationale voir le dossier « Les comptes nationaux passent en base 2010 », p.51-53 :

http://www.insee.fr/fr/themes/comptes-nationaux/default.asp?page=base_2010/methodologie/methodo-b2010.htm

À la suite de la décision d'Eurostat du 9 mars 2006, les dépenses militaires de l'État sont comptabilisées depuis 2005 au moment de la livraison des matériels. En 2014 comme en 2015, la correction a pour effet de réduire le déficit public de 0,08 point de PIB du fait de livraisons de matériels militaires moins importantes que les paiements. En 2016 elle l'aggrave de 0,04 point.

- Version plus détaillée de ce document : <http://www.insee.fr/fr/indicateurs/ind37/20150326/Annexe-APU.pdf>
- Retrouvez les séries longues dans la BDM : [G1310](#), [G1374](#), [G1377](#), [G1378](#).
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Prochaine publication : 26 mars 2018